

From the office of the Chief Executive Officer / Du cabinet du chef de la direction

Le 23 avril 2021

Infrastructure Canada Communications 180, rue Kent Bureau 1100 Ottawa (Ontario) K1P 0B6 infc.info.infc@canada.ca

Objet : Commentaires d'Ingénieurs Canada sur l'Évaluation nationale des infrastructures du Canada : « Bâtir le Canada que nous voulons avoir en 2050 »

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de formuler des commentaires sur l'<u>Évaluation</u> nationale des infrastructures : *Bâtir le Canada que nous voulons avoir en 2050*.

Des infrastructures bien conçues, bien construites, entretenues en permanence et fiables sont essentielles pour assurer la sécurité publique et la qualité de vie, et favoriser une économie concurrentielle. Pour assurer la durabilité des infrastructures essentielles publiques et privées pendant tout leur cycle de vie et leur cycle de vie utile – soit entre 25 et 100 ans – il faut investir massivement à court et à long terme. Nos ingénieurs seront heureux de collaborer avec vous pour mettre leur expertise impartiale au service d'un plan fondé sur des données probantes et ayant pour objectif un avenir sans carbone, la croissance économique et des collectivités reliées partout au pays.

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux 300 000 ingénieurs du pays. Notre organisme collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral pour l'aider à élaborer les lois, les règlements et les politiques publiques qui touchent notre profession. Les ingénieurs sont essentiels à la réalisation d'un grand nombre de projets d'infrastructure, aussi bien dans le contexte du programme <u>Investir dans le Canada</u> que de la première *Évaluation nationale des infrastructures* du Canada.

Ingénieurs Canada appuie les objectifs du gouvernement du Canada en matière d'investissements en infrastructure, à savoir : promouvoir la croissance économique, la création d'emplois et la compétitivité; lutter contre les changements climatiques et accroître la résilience du pays; améliorer l'inclusion sociale et la qualité de vie de toute la population canadienne. Nous appuyons aussi les trois priorités de

l'Évaluation nationale, soit : évaluer les besoins en infrastructures et établir une vision à long terme; améliorer la coordination entre les propriétaires des infrastructures et les bailleurs de fonds, et déterminer les meilleures façons de financer les infrastructures.

Pour concrétiser les priorités dont fait état l'Évaluation nationale des infrastructures, et plus particulièrement la priorité touchant l'évaluation des besoins en infrastructures du Canada et la définition d'une vision à long terme, il faut absolument consulter des ingénieurs pendant tout le cycle de vie des projets d'infrastructures fédéraux. C'est en effet le seul moyen de veiller à ce que l'évaluation soit complète, fondée sur des données probantes et pilotée par des experts sachant évaluer les besoins en infrastructure à court et long terme. Que le gouvernement fédéral investisse dans des exercices visant à évaluer l'infrastructure nécessaire à la transition vers une économie carboneutre, ou à améliorer l'accès à des modes de transport abordables, propres, sûrs et efficaces, ou encore à déterminer comment les bâtiments publics, les services de proximité et d'autres espaces publics pourraient mieux relier les collectivités, réduire les obstacles, favoriser le bien-être et offrir des services importants, il est crucial de consulter des ingénieurs. Les personnes qui effectuent des évaluations dans le cadre de l'Évaluation nationale des infrastructures, ainsi que des projets en vertu du programme Investir dans le Canada, le font avec un haut niveau d'expertise technique et de responsabilité. La sécurité et la confiance du public seront menacées si les ingénieurs ne participent pas à l'élaboration et à la mise en œuvre de règlements qui exigent l'application des principes d'ingénierie.

Ingénieurs Canada croit également que la connectivité à large bande doit être fiable, durable, sûre, protégée et accessible à tous les Canadiens, en particulier à ceux qui résident dans des collectivités rurales, isolées et nordiques. La viabilité d'un grand nombre de ces collectivités dépendra dans une certaine mesure de cet accès et donc de leur capacité à contribuer à la réussite globale du Canada. L'incorporation de la responsabilité des ingénieurs dans la législation et les initiatives fédérales liées aux infrastructures à large bande inscrit le processus de réglementation du génie dans les pratiques gouvernementales, ce qui permet d'assurer la sécurité de la population canadienne et la protection de ses données.

Enfin, la construction de nouvelles infrastructures et la remise à neuf d'infrastructures existantes partout au pays sans tenir compte des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes risquent de causer des interruptions de service et des pannes prématurées dans l'avenir, et donc de nuire à la sécurité publique, d'amplifier les perturbations économiques et sociales, ainsi que d'accroître les coûts pour le gouvernement, le secteur public et le secteur privé. Tandis que, dans le cadre de l'Évaluation nationale des infrastructures, on prend en compte les phénomènes météorologiques extrêmes et leurs effets à court et à long terme sur les infrastructures, il est impératif de consulter les ingénieurs. Ces derniers ont l'expertise voulue pour évaluer la vulnérabilité des infrastructures aux changements climatiques et pour trouver les solutions permettant d'atténuer les impacts climatiques sur les infrastructures publiques ou d'adapter ou remettre en état ces dernières pour qu'elles résistent aux impacts climatiques. De plus, les évaluations de la vulnérabilité des infrastructures publiques aux changements climatiques doivent être prises en compte pour les approbations de financement, l'acceptation des évaluations d'impact environnemental et l'approbation des études de projets d'infrastructures exigeant de nouvelles constructions, la remise à neuf, la réaffectation, l'entretien ou le déclassement d'infrastructures existantes.

Les ingénieurs sont prêts à mettre leur expertise impartiale et leur sens des décisions factuelles au service du gouvernement fédéral pour l'aider à façonner et à perfectionner l'Évaluation nationale des infrastructures du Canada. Nos experts se feront un plaisir de vous rencontrer pour discuter de ces priorités ainsi que de la nature de notre contribution.

Veuillez agréer mes salutations les meilleures.

Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D Chef de la direction, Ingénieurs Canada

C.c.: Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (h.c.), P.Eng., IntPE, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques

Joey Taylor, M.Sc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques